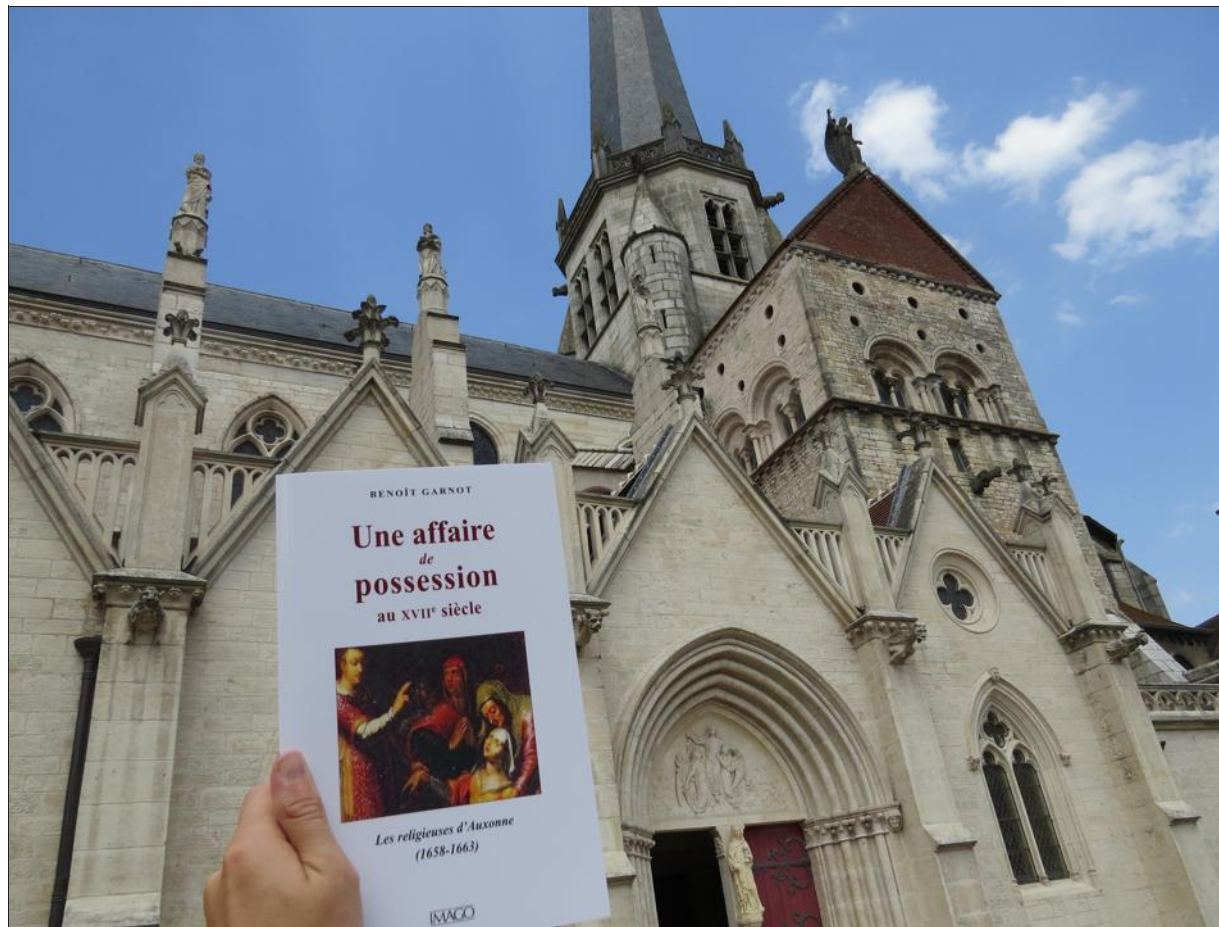


AUXONNE HISTOIRE

Quand Auxonne était possédée par le démon



■ Plusieurs séances d'exorcisme ont eu lieu dans l'église de la commune. Photo C. V.

Agence Région dijonnaise
7 boulevard Chanoine-Kir,
21000 Dijon

Téléphone
Rédaction : 03.80.42.42.24

Mail
lbpredacrdi@lebienpublic.fr

Web
www.bienpublic.com/
edition-tille-vingeanne

www.bienpublic.com/
edition-la-plaine-la-saone

Facebook
www.facebook.com/
BienPublicTilleVingeanne

www.facebook.com/
BienPublicLaPlaineLaSaone

Au XVII^e siècle, une sombre histoire a frappé la ville d'Auxonne, lorsque plusieurs religieuses ont déclaré avoir été envahies par des démons à cause de l'ensorcellement de l'une d'entre elles.

Au XVII^e siècle, la France est le théâtre de plusieurs événements étranges. Une cinquantaine d'affaires de possession éclatent, dont celle d'Auxonne sera la dernière.

Entre délires et convulsions

L'histoire commence en 1658, à Auxonne, pour se poursuivre jusqu'en 1663. Plusieurs religieuses du couvent des ursulines (devenu

aujourd'hui un appartement privé situé rue des Ursulines) se déclarent possédées par le démon. Délires, convulsions, tapages... Les symptômes de la possession du démon se manifestent d'une manière spectaculaire.

Benoît Garnot, ancien professeur d'histoire moderne à l'université de Bourgogne, s'est penché sur ces différents événements^(*). « Les femmes possédées ont accusé Barbe Buvée, une religieuse plus âgée, de les avoir ensorcelées », relate l'historien. « En trois ans, 18 religieuses se déclareront possédées et l'épidémie s'est répandue dans la ville, propageant une sorte de terreur. Tout le monde s'est mis à accuser n'importe qui et deux habitantes seront même lynchées en public. Pour pallier ce

Quatorze ans plus tôt, à Mâlain...

Auxonne n'est pas la seule commune de Côte-d'Or à avoir connu des cas de sorcellerie. En 1644, à Mâlain, les récoltes sont mauvaises. Le domestique d'un laboureur du nom de François Musnier persuade les habitants que sorciers et sorcières sont responsables des mauvaises récoltes. Certains habitants se réunissent alors pour le sabbat, un rassemblement nocturne de sorcières en l'honneur du diable. La justice désignera deux coupables, qui seront étranglés et pendus à une potence dressée devant le four banal de Mâlain, et dont les cadavres iront au bûcher. L'histoire a fortement marqué la commune, qui organise chaque année la Foire des sorcières. L'événement attire aujourd'hui des milliers de personnes.

18 C'est le nombre de religieuses qui se sont déclarées possédées entre 1658 et 1663.

mal, des prêtres viennent réaliser des séances d'exorcisme à l'intérieur de l'église. C'est un événement très spectaculaire qui attire toute la ville. »

Le crime de sorcellerie dépenalisé peu de temps après

Cette affaire marque également un tournant dans l'histoire de la justice. Pour la première fois, le parlement de Dijon va innocenter Barbe Buvée, la principale accusée et, quelques années plus tard, en 1682, le crime de sorcellerie va être dépenalisé.

« À l'heure actuelle, il reste peu de traces de cette affaire dans la commune », conclut Benoît Garnot. « Les habitants ne sont pas forcément au courant. En tout cas, le cas d'Auxonne permet une vraie mutation. À partir de ce moment-là, on ne croit plus à la sorcellerie. »

Chloé VERNET

* Benoît Garnot : *Le Diable au couvent – Les Possédées d'Auxonne (1658-1663)*, Paris, Imago, 1995, 180 pages.